



**PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU
8 MARS 2021**

Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 18/01/2021, sous la présidence de Mme Sylvie COMUZZI, Maire d'Izernore

Étaient présents :	M. Raymond JOYARD - Mme Christianne MAURON - M. Michel MOINE - Mme Françoise DESMIDT - M. Xavier BOSSAN - Mme Juliette AUGERT - M. Pascal CURTET - M. Luc ALLEGRETTI - Mme Edda GRASSET - Mme Isabelle GREGIS - M. Christophe PERROUSSET - M. Jean-Marie PONCET - Mme Pascale GOUILLOUX - M. Hervé GARBE - Mme Maguy EMPEREUR - Mme Mathilde FAVRE - M. Louison DONIER
Excusés :	Mme Claire ZARA-MARMETH
Pouvoirs :	Mme Claire ZARA-MARMETH à M. Hervé GARBE
Secrétaire de séance :	Mme Maguy EMPEREUR

Ouverture de la séance : 19 h

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 25 Janvier 2021 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

En ce 8 mars Madame le Maire présente ses hommages à toutes les femmes et rappelle que cette « journée de la femme » est en place en France depuis 1982.

DECISIONS SIGNEES du Maire

DECISION 2021-192-018 : signée le 20/01/2021 avec CHAUMONTET GARAGE d'un montant de 459,51 € HT soit 551,41 € TTC pour le remplacement du volant moteur (suite dépose embrayage) sur UNIMOG

DECISION 2021-192-019 : signée le 26/01/2021 avec ENSEIGNES EB d'un montant de 437,00 € HT soit 524,40 € TTC pour le marquage du nouveau véhicule Berlingo - Réalisation et pose de 3 logos « Commune d'Izernore »

DECISION 2021-192-020 : signée le 26/01/2021 avec GAMM VERT/UNILIS PORT d'un montant de 3.091,20 € HT soit 3.709,44 € TTC pour l'achat de 24 tonnes de sel de déneigement

DECISION 2021-192-021 : signée le 26/01/2021 avec C.S.I. d'un montant de 65,00 € HT soit 78 € TTC pour la fourniture de 5 câbles réseau Ethernet

DECISION 2021-192-022 : signée le 02/02/2021 avec SEDI EQUIPEMENT d'un montant de 1.694,90 € HT soit 2.014,91 € TTC pour l'achat de petits matériels nécessaires aux élections : urnes, isolements...

DECISION 2021-192-023 : signée le 01/02/2021 avec ATH (Artisan Travaux Habitat) d'un montant de 843,00 € HT soit 927,30 € TTC pour la mise en place de faïences et la fourniture + pose d'une hotte dans l'appartement n° 1 au 2 bis place de l'Eglise

DECISION 2021-192-024 : signée le 01/02/2021 avec CROCHET ESPACES VERTS d'un montant de 9.388,00 € HT soit 11.265,60 € TTC pour l'entretien des espaces verts : taille des arbustes + tonte et débroussaillage des espaces verts

DECISION 2021-192-025 : signée le 01/02/2021 avec CROCHET ESPACES VERTS d'un montant de 6.591,00 € HT soit 7.909,20 € TTC pour des travaux d'élagage d'arbres

DECISION 2021-192-026 : signée le 04/02/2021 avec GONCET d'un montant de 3.675,70 € HT soit 4.410,84 € TTC pour le remplacement de la chaudière fuel du cercle hippique

DECISION 2021-192-027 : signée le 04/02/2021 avec BILLET FOURNIER d'un montant de 1.267,89 € HT soit 1.521,47 € TTC pour l'achat de 20 bacs de rangement et un klaxon pour l'atelier et pour l'achat de rouleaux de caillebotis pour l'école primaire

DECISION 2021-192-028 : signée le 04/02/2021 avec YESSS ELECTRIQUE d'un montant de 111,35 € HT soit 133,62 € TTC pour l'achat de 31 ampoules LED pour l'église

DECISION 2021-192-029 : signée le 08/02/2021 avec CARRIER d'un montant de 983,23€ HT soit 1.081,55 € TTC pour le changement de 2 portes au cercle hippique

DECISION 2021-192-030 : signée le 12/02/2021 avec C.S.I. d'un montant de 868,00 € HT soit 1.041,60 € TTC pour l'achat d'un ordinateur portable ASUS + logiciels Microsoft pour le poste de l'Accueil

DECISION 2021-192-031 : signée le 08/02/2021 avec ZIGZAGONE d'un montant de 575,00 € HT soit 690,00 € TTC pour l'impression de 3.000 exemplaires de dépliants pour le musée archéologique d'Izernore

DECISION 2021-192-032 : signée le 10/02/2021 avec C.S.I. d'un montant de 198,00 € HT soit 237,60 € TTC pour l'achat d'un disque dur et la réinstallation du système d'exploitation dans le cadre de son transfert à l'accueil au musée

DECISION 2021-192-033 : signée le 10/02/2021 avec CERIG d'un montant de 165,00 € HT soit 198,00 € TTC pour l'installation des logiciels métiers CERIG sur le nouveau portable de l'accueil

DECISION 2021-192-034 : signée le 15/02/2021 avec DIFCO d'un montant de 279,00 € HT soit 334,80 € TTC pour la fourniture d'essuies mains pour l'école maternelle

DECISION 2021-192-035 : signée le 15/02/2021 avec AME d'un montant de 450,00 € HT soit 540,00 € TTC pour la fourniture de 200 ramettes de papier blanc